

■ **Ecrans Antibruit et Revêtements Absorbants S.A.**, à Grandvaux, CH-550-0082034-4 (FOSC du 07.10.2002, p. 15). Statuts modifiés le 23 novembre 2005. Nouvelle raison sociale: **EARA SA**. Nouveau but: conception, construction, fabrication et achat et vente de tous produits et matériels destinés à lutter contre le bruit; installation de protections de sécurité dans les bâtiments, sur les routes et les voies ferrées. Les 132 actions de CHF 500 et les 44 actions de CHF 1'000 sont transformées en 1'100 actions de CHF 100. Capital-actions entièrement libéré: CHF 110'000, divisé en 1'100 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité.

Journal no 13128 du 01.12.2005  
(03137642 / CH-550.0.082.034-4)